

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

Adopté

N° AC270

AMENDEMENT

présenté par
Mme Riotton, rapporteure

ARTICLE 1ER C

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, la modification prévue à l'alinéa 4 n'apparaissant pas nécessaire d'un point de vue légistique.